



Mission d'identification pour un projet de coopération au développement à Gourcy (Burkina Faso) en vue d'un appui institutionnel et administratif.

Février 2007



Introduction

Le séjour a été fort court pour tout à la fois découvrir les gens, les différents aspects de la vie à Gourcy, et déterminer le projet à rentrer à l' UVCW relatif à un appui institutionnel et administratif de la Mairie de Gourcy.

Une première partie pointera quelques aspects de la carte d'identité de Gourcy. La seconde partie résume le projet.

Je souhaite souligner l'aide discrète, mais efficace d' Autre Terre, notamment dans l'élaboration du programme des visites et la qualité des contacts proposés.

Arlette Liben
Echevine des Affaires humanitaires.

Photos : Pierre Deckers

Première partie : carte d'identité

Avec la décentralisation Gourcy est maintenant une ville de quelque 80.000 habitants. Un seul « goudron » la traverse. Elle se situe à 140 kms de Ouagadougou, la capitale, et 40 kms de Ouahigouya.



Gourcy est une ville assez particulière, de par son histoire. En effet, elle fût longtemps la capitale du royaume du Yatenga. Selon les gens de Gourcy, le mausolée de la ville abrite les fétiches du pouvoir de tous les rois. C'est à Gourcy que ces derniers sont sacrés. La ville est connue à travers tout le pays pour son rôle historique et coutumier.

Une commune autonome et un sens du dialogue

La ville est une commune autonome depuis 2000. Avec la décentralisation en 2006, 39 villages ont été adjoints à la ville.



Le Conseil municipal est composé de 92 élus dont 15 femmes. L'ancien maire Dominique Ouedraogo a été réélu. Le Conseil se réunit trimestriellement. Tandis que l'exécutif, le maire et les deux adjoints (la seconde adjointe est une femme ; le premier est un employé de la commune), se réunit plus souvent. Il n'y a pas d'incompatibilité entre ces 2 fonctions au Burkina. A Gourcy, il y a aussi quatre députés, un ministre (fils de Gourcy) et un ancien

ministre. Et ce n'est pas tout : beaucoup d'autres responsables sont des fils de Gourcy tel que le président d'Ecla.

Gourcy est un terreau de dynamisme et de projets. Ils ont le sens du dialogue et du consensus. Un secrétaire général vient d'être nommé.

Gourcy avec 4 autres communes fait partie de la province de Zandoma.

Croyances diverses

Les gens partagent et mélangent leurs croyances diverses. Les musulmans sont les plus nombreux, mais les catholiques sont également bien présents, et dans une moindre mesure, les protestants. Mais ces religions se mêlent aux croyances et traditions anciennes toujours bien vivaces.

L'eau est le problème majeur de la ville.

80 % vivent encore de l'agriculture et de l'élevage.



L'eau est le problème majeur de la ville.

Dix puits sont non potables à cause d'un taux d'arsenic trop élevé.

Nous avons la chance de loger dans une auberge assez récente et « confortable ».

En saison sèche, les barrages sont insuffisants : deux petits lacs dans lesquels vivent des caïmans.

Des fontaines publiques existent. Elles sont gérées par des Comités de gestion.

L'enseignement

L'enseignement concerne tous les enfants, mais dans les faits tous n'y vont pas régulièrement. Dans Gourcy centre, il y a 12 écoles primaires publiques et 2 privées ; dans les faubourgs, une école primaire par village. L'inscription annuelle est gratuite dans l'enseignement public et de 16.000 F CFA dans les écoles privées. Mais il faut aussi compter sur 1.000 F CFA de cotisation mensuelle (pour l'entretien des bâtiments et diverses activités) et le matériel scolaire. Au-delà de l'enseignement primaire, il y a un lycée de 1220 élèves pour 23 professeurs.



Au Lycée, les étudiants âgés de 10 à 22 ans cultivent la pomme-de-terre. L'argent récolté à la cantine permet de payer plusieurs professeurs.

La santé

Gourcy, en tant que chef-lieu d'arrondissement, accueille un centre sanitaire important. Ce centre de référence compte une quarantaine d'agents de santé. Deux médecins (pour 160.000 habitants !) dirigent le centre. Ils sont aidés de 10 infirmiers et 9 accoucheuses.

Une consultation chez le médecin coûte 500 F CFA (0,75 €) et 100 F CFA (0,15 €) auprès d'un infirmier. Ces honoraires sont élevés pour beaucoup qui évitent tant qu'ils le peuvent de recourir au médecin. Les médicaments sont encore plus chers, bien qu'il s'agisse de génériques. La drogue et le SIDA font de plus en plus de ravages. Actuellement, le paludisme et les infections respiratoires tuent plus que le SIDA.

Il faut quelque 750 F CFA de médicament pour soigner le paludisme simple. Par contre, les médicaments sont pris en charge par l'Etat pour le paludisme grave. Mais il est parfois trop tard...

La mal nutrition est un problème grave chez les jeunes enfants : près d'un tiers en souffrent.

La vie économique

Outre les cultures et l'élevage, Gourcy compte aussi quelques emplois publics (enseignement, bibliothèque, services provinciaux, centres sanitaires, ...).



Un certain nombre de commerces proposent des produits de base le long de la grand route : alimentation générale, télé centre, carburant, ... Le commerce se pratique aussi sur le marché, trois jours par semaine. De nombreuses échoppes accueillent les vendeurs de tous genres : beignets, vêtements, cordes, quincaillerie, ... Mais il vient d'y avoir du changement. En effet, des échoppes « en dur » viennent d'être mises en location aux commerçants, ainsi qu'une halle aux viandes et un marché aux fruits et légumes. Ces nouvelles infrastructures remplacent l'organisation sommaire actuelle. Le tout sera bientôt complété par de nouveaux bâtiments. Le marché sera quotidien très prochainement. A terme, tout le marché sera réaménagé. Cela va participer au développement du commerce et générer de nouvelles recettes pour la ville.



Il existe également quelques petites entreprises : entrepreneur de construction, fabrique de savon, forgeron, artisanat, atelier mécanique, ...

Il existe un Centre de formation technique et un centre de développement de l'artisanat.

La vie culturelle

Il y a une vedette locale : une chanteuse de griot, de nombreuses chorales, des groupes de danse traditionnelle et musicaux. Il y a aussi des troupes de théâtre.

Les femmes sont ici aussi fort actives, surtout dans les groupes de danse.



D'après le rapport d'identification de Monsieur Michel Jehaes.

Deuxième partie : le projet : appui institutionnel de la commune de Gourcy

Composition du conseil communal

Les dernières élections ont eu lieu le 23 avril 2006.

Il y a 92 conseillers communaux dont 15 femmes.

L'un d'entre eux est décédé et ne sera pas remplacé

Les réunions ont lieu une fois par trimestre.

Le délai légal de convocation est de 5 jours. Les conseillers doivent parfois faire 35 kilomètres pour venir. La plupart des conseillers viennent à vélo et parfois même la veille.

Composition du bureau du conseil

C'est l'équivalent de notre collège communal.

Le maire a été élu le 31 mai 2006.

Il est composé du maire et de 2 adjoints au maire. Un homme et une femme qui se répartissent les compétences suivantes :

- santé, éducation, sécurité
- environnement, aménagement du territoire, agriculture

Tutelle

Depuis la décentralisation, le préfet couvre le même territoire que celui de la commune, ce qui semble créer des tensions.

Nous avons rencontré le haut commissaire qui supervise les 5 préfets de sa province du ZONDOMA (2 femmes et 3 hommes). Il s'agit de Monsieur RALAKI ZABRI. La province du Zondoma fait partie de la région du Nord avec 3 autres provinces.

Le rôle du préfet est un rôle d'appui et de conseil aux collectivités locales. Il s'agit d'un service déconcentré de l'état.

Toutefois, c'est le gouverneur qui au niveau de la région joue un rôle de tutelle d'approbation au niveau du budget et des comptes.

Il n'y a pas de tutelle d'approbation sur les conventions.

Le personnel

18 membres du personnel dont seulement 9 travaillent effectivement au profit de la commune.

1 comptable

2 percepteurs

1 secrétaire

1 fonctionnaire à l'état civil

1 chauffeur

1 gardien

1 chef des travaux

1 accoucheuse

Le 1^{er} adjoint au maire est également un employé de bureau de la commune. Il n'y a pas d'incompatibilité entre la fonction d'adjoint au maire (échevin) et employé de bureau. Seule une incompatibilité existe avec la fonction de secrétaire général ou de comptable.

Les finances

La commune reçoit une dotation de l'état central de 25 000 000 Fcfa (37 500 €)

Toutefois, les instructions quant à l'usage de cette dotation semblent incohérentes dans la mesure où la commune doit affecter 23 000 000 Fcfa (34 500 €) à des dépenses d'équipement et 2 000 000 Fcfa (3 000 €) pour ces dépenses de fonctionnement.

Or, les dépenses de personnel s'élèvent à 12 000 000 Fcfa (18 000 €).

De plus, bon nombre de membres du personnel en provenance de l'état central sont administrativement à charge du budget de la commune alors qu'ils n'y effectuent aucune tâche. Par exemple, la cuisinière du haut commissaire...

Des recettes fiscales

1° Une taxe sur le « commerce informel » (= petits vendeurs le long des rues) dont le rendement semble fort aléatoire.

2° Une taxe de résidence, mais elle n'est pas appliquée systématiquement (= précompte immobilier)

3° une taxe sur la vente de bétail. Avec le soutien d'une association de communes italiennes (région de Turin), la commune va construire une infrastructure qui accueillera le marché au bétail. Le projet comprend également l'engagement d'un régisseur qui sera chargé de la perception d'une taxe. La commune semble attendre beaucoup de recette de cette taxe.

4° Une taxe sur le puits, mais le produit de cette taxe servira uniquement à l'entretien de la pompe.

L'état civil

Exigences légales quant à la tenue d'un registre d'état civil.

Il y a 3 registres distincts qui sont tenus de façon manuscrite en double :

Un registre des naissances, un des décès, un pour les « divers ». Ce dernier est rarement utilisé.

Les registres sont cotés et paraphés par le président du tribunal (en fait, il s'agit du préfet).

Un registre est conservé à la mairie et l'un au tribunal de Ouigouya.

Il s'agit de nouvelles obligations depuis le 1 janvier 2007.

Procédure pour l'obtention d'un acte de naissance

Il y a également un registre de population qui attribue à chaque personne un numéro de registre.

Sur simple déclaration, on peut être inscrit dans le registre et disposer d'un carnet de famille. Ce carnet reprend la composition de la famille et l'année de naissance de chacun de ses membres. Le carnet de famille n'a aucune valeur juridique.

Pour obtenir un acte de naissance, il y a 2 procédures :

a) procédure classique

Dans les 60 jours qui suivent la naissance de l'enfant, l'un des parents se présente à la commune avec le document de la maternité et on procède à l'inscription de l'enfant dans le registre des naissances. On délivre une copie de l'acte de naissance.

En 2006, 865 actes de naissances ont été délivrés

Coût de cette procédure : 400 FCFA

b) procédure du jugement supplétif

Lorsque le délai de 60 jours est écoulé, il convient de se présenter à la mairie avec des membres de la famille (2 témoins) qui peuvent attester de l'année de naissance de la personne qui souhaite un acte de naissance.

La commune doit vérifier que cette personne ne dispose déjà pas d'un acte de naissance. Elle doit effectuer des recherches. Si ces dernières sont négatives, elle délivre alors un certificat de non-inscription. Il faut alors se présenter chez le préfet qui rendra un jugement supplétif pour la délivrance de l'acte de naissance.

En 2006, 4192 jugements supplétifs ont été rendus

Coût de cette procédure : 800 Fcfa, soit 200 pour le jugement, soit 200 pour les copies et 400 pour l'acte.

Problèmes rencontrés par la commune

Sensibilisation de la population

La population n'est pas du tout consciente de l'importance d'avoir un acte de naissance. Cet acte leur permet d'avoir une existence juridique qui ouvre notamment les portes suivantes : l'acte de naissance est nécessaire à l'obtention du certificat d'étude de base, à une carte d'identité, à une carte d'électeur et donne accès à tout le système de sécurité sociale.

La population ne voyant pas d'intérêt direct et notamment financier à la démarche, elle ne l'effectue pas.

Le coût que représente la délivrance d'un acte de naissance est fort élevé pour des populations déjà très précarisée et constitue également un frein à la démarche.

Gourcy a déjà mené des campagnes de sensibilisation à l'attention des femmes en ne leur faisant pas payer le coût de l'acte. Cela a permis de délivrer près de 300 actes de naissance.

Organisation du service population à Gourcy

Ouverture des guichets de 7H00 à 12 H30 et de 15 à 17H30

C'est Madame Habibou Oueadraogo qui tient en sa qualité d'employée ce service avec l'aide d'une personne bénévole. Le préfet, lui, dispose de 2 personnes à charge du budget communal pour les archives. Cette organisation n'est guère pratique pour la délivrance des certificats de non-inscription.

Depuis le 1 janvier 2007, la compétence de gestion de l'état civil est entièrement communale. Il convient donc que la commune de Gourcy trouve une solution pour conserver toutes les archives et étendre le service. Cette compétence nouvelle entraîne des besoins.

Besoins

Bâtiment en extension de la mairie

Il faut donc penser à une extension des bâtiments de la mairie.

Ce bâtiment pourrait être construit à côté de ceux existant. Le coût peut être estimé à 20 000 € Cette extension comprendrait 3 locaux. L'un serait destiné à l'accueil, l'autre aux archives et le 3^{ème} au secrétariat du service.



Mobilier

Il ne dispose pas non plus de rayonnages suffisants et fermés à clé pour garantir une sécurité aux pièces d'état civil.

Il ne dispose que d'un seul bureau alors qu'à terme, il faudra du mobilier pour 3 personnes.

Il n'y a pas de vitres aux fenêtres, tout est empoussiéré. Le matériel de bureau est vite encrassé donc en panne. Il manque de personnel qualifié pour réparer le matériel en panne.

La commune ne dispose que d'un seul ordinateur (pentium III-501Mhz-128 MOram) qui est affecté au secrétariat et dont l'imprimante est parfois défailante. Il est équipé d'un Windows XP professionnel version 2002.

Il manque donc pour le service 3 ordinateurs avec imprimantes, une photocopieuse, un système pour scanner les archives